

Lettre annuelle aux porteurs de parts

L'exercice 2025 s'est révélé très solide pour Énergie Brookfield. Malgré une période de bouleversements dans l'ensemble du secteur, nous avons atteint nos plus robustes résultats financiers à ce jour. D'abord et avant tout, nous avons positionné l'entreprise en vue d'une période de croissance du bénéfice inédite.

Favorisée par des tendances à l'électrification et à la réindustrialisation présentes depuis plusieurs décennies, la demande d'énergie s'accroît à un rythme accéléré et s'est vue exacerbée par l'IA dans les dernières années. Par conséquent, nous sommes en bonne voie de renforcer notre position de chef de file dans la prestation des solutions énergétiques fiables, sécuritaires et d'envergure que le marché exige aujourd'hui.

Notre vaste portefeuille mondial de technologies à faible coût et à commercialisation rapide, renforcé par nos capacités de production de base en hydroélectricité, en énergie nucléaire et en stockage par batteries, solidifie notre partenariat avec les gouvernements et les plus grands acheteurs institutionnels d'électricité. De plus, il nous permet d'établir des partenariats d'envergure uniques qui permettront sans doute de dégager une importante croissance des flux de trésorerie et beaucoup de valeur à long terme.

En octobre, Westinghouse a conclu une convention de partenariat stratégique et transformateur avec le gouvernement des États-Unis dans l'objectif d'y installer de nouveaux réacteurs nucléaires reposant sur la technologie de Westinghouse. Depuis la signature de la liste de conditions obligatoires, nous nous sommes attachés à préparer l'exécution des commandes relatives aux éléments à longs délais d'approvisionnement pour le réacteur AP1000 à grande échelle, exclusif à Westinghouse et le premier de sa catégorie.

Plus tôt cette année, nous avons conclu le premier accord-cadre d'hydroélectricité du genre avec Google visant la fourniture d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts. L'accord-cadre témoigne de la croissance accélérée de la demande d'énergie des centres de données à très grande échelle et de l'importance accrue qu'ils accordent à l'acquisition d'énergie de base à grande échelle pour alimenter leur croissance et compléter les capacités d'énergie solaire et éolienne à faible coût. Grâce au plus grand portefeuille hydroélectrique du secteur privé aux États-Unis, complété par notre vaste parc d'actifs éoliens et solaires, nous sommes particulièrement bien placés pour fournir des solutions d'énergie propre en tout temps pour répondre aux besoins des centres de données à très grande échelle.

Outre ces partenariats que nous avons annoncés précédemment, nous menons également, en partenariat avec un fonds souverain, des négociations bilatérales au sujet de l'établissement d'une centrale de stockage par batteries d'une puissance supérieure à 1 000 mégawatts. Ce développement devrait améliorer la fiabilité du réseau électrique du pays concerné et comptera parmi les plus grands projets de stockage d'énergie du globe. Le partenariat repose sur une condition selon laquelle les installations seront entièrement visées par contrat et feront l'objet de conventions de services de stockage à long terme et à prix fixes soutenues par le gouvernement local, à savoir sur une approche de développement et de passation de contrats correspondant à la manière dont nous mettons en œuvre d'autres technologies.

Parallèlement à ces nouveaux partenariats significatifs, nous avons également mené à bien nos plans de croissance au cours des dernières années, en mettant en service de nouvelles centrales d'une puissance d'environ 8 000 mégawatts sur nos principaux marchés et en acquérant des entreprises permettant de renforcer davantage nos flux de trésorerie. Il est entre autres question de la privatisation de Neoen, du détachement réussi de Geronimo Power et de l'accroissement de notre participation dans Isagen, une entreprise figurant parmi nos investissements les plus rentables depuis que nous l'avons acquise il y a environ une décennie.

Simultanément, nous poursuivons l'expansion de notre programme de recyclage d'actifs, qui a généré un produit record de 4,5 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) à des rendements

supérieurs à nos cibles, ce qui confirme que le recyclage d'actif est bel et bien une source de capital durable et relative pour notre entreprise.

Le regard tourné vers 2026 et au-delà, les perspectives de croissance d'Énergie Brookfield n'ont jamais été aussi prometteuses. Grâce à notre parc mondial en exploitation, à nos vastes capacités de commercialisation et de développement, ainsi qu'à notre accès unique à des capitaux d'envergure, nous sommes en bonne position pour faire croître nos flux de trésorerie de plus de 10 % et notre valeur, de 12 % à 15 % par part chaque année, à long terme.

Compte tenu du solide rendement financier, des excellentes liquidités et des perspectives prometteuses de notre entreprise, nous sommes heureux d'annoncer une augmentation supérieure à 5 % de notre distribution annuelle, ce qui la porte à 1,57 \$ par part. Cette augmentation s'appuie sur nos réussites passées qui ont permis de dégager une croissance de la distribution annuelle d'au moins 5 % pour chaque exercice depuis l'introduction en bourse d'Énergie Brookfield en 2011.

Voici d'autres faits saillants de l'exercice :

- Nous avons généré des fonds provenant des activités de 1 334 millions \$, ou 2,01 \$ par part, soit une augmentation de 10 % sur douze mois attribuable à d'excellents résultats d'exploitation, à la croissance des activités de développement, à des acquisitions relatives et au recyclage de capitaux.
- Nous avons poursuivi l'avancement de nos initiatives commerciales en obtenant des contrats à long terme avantageux visant des capacités de production de plus de 9 000 mégawatts à partir de notre parc en exploitation.
- Nous avons mis en service des capacités d'environ 8 000 mégawatts, ce qui représente plus du double des capacités mises en service au cours des trois années précédentes, tout en étant en bonne voie d'atteindre le cap d'environ 10 000 mégawatts par année d'ici 2027.
- Nous avons investi, ou convenu d'investir, 8,8 milliards \$ (montant net de 1,9 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans la croissance, en diversifiant davantage nos activités et en nous positionnant de façon à bénéficier de l'augmentation de la demande.
- Nous avons conclu des ententes de vente d'actifs générant un montant inédit de 4,5 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield), un multiple d'environ 2,4 fois le capital investi et un taux de rendement supérieur à la partie supérieure de notre fourchette cible, tout en générant des capitaux substantiels que nous réinvestirons dans une croissance relative.
- Nous avons renforcé notre bilan de premier ordre, en réalisant des financements dépassant 37 milliards \$ et en terminant l'exercice avec des liquidités disponibles de 4,6 milliards \$, ce qui permettra à l'entreprise d'investir des capitaux de façon opportune à des rendements solides ajustés au risque.

Bienvenue à l'ère de l'ajout de sources d'énergie

Pour répondre à la demande croissante, nous ajoutons plus de nouvelles capacités de production aux réseaux d'électricité que jamais, une dynamique qui accélère la transition des capacités mondiales vers les énergies renouvelables.

Il y a quelques années seulement, le contexte d'investissement dans de nouvelles capacités d'énergie s'orientait principalement vers l'abandon des modes de production à forte intensité en carbone dans un monde où la demande d'énergie affichait une croissance plutôt faible, voire presque nulle. Aujourd'hui, la demande sur la plupart des marchés développés augmentant à un rythme jamais vu depuis des décennies, le contexte a considérablement changé : en plus de nous détourner des modes de production à forte intensité en carbone, nous ajoutons d'importantes capacités nouvelles de production nette afin de répondre à la croissance accélérée de la demande, attribuable à l'électrification, à la résurgence de l'activité industrielle et à l'IA.

Ce tournant important est à l'origine d'un passage de la mise à niveau graduelle des réseaux autour du globe à une expansion à grande échelle, qui privilégie les énergies renouvelables à déploiement rapide, la production d'électricité de base d'envergure et la pérennité de la fiabilité des réseaux. L'ensemble de ces facteurs offre

un éventail croissant de possibilités qui nécessiteront le développement de multiples technologies à moyen terme.

Pour répondre à la demande, nous devrons recourir à l'énergie solaire et à des actifs terrestres d'énergie éolienne, à commercialisation rapide et à faible coût, à l'hydroélectricité et à l'énergie nucléaire pour leur production de base à grande échelle, au gaz naturel pour la flexibilité qu'il procure et, de plus en plus, aux solutions de stockage par batteries pour plus de fiabilité. En outre, sur certains marchés où les files d'attente de branchement au réseau restreignent la capacité de fournir de nouvelles capacités à moyen terme, nous verrons apparaître davantage de solutions de production indépendante, dont la production décentralisée, les piles à combustible, les petits réacteurs nucléaires modulaires et de nouvelles centrales alimentées au gaz.

Dans ce contexte, où la croissance de la demande s'accélère en raison du besoin de production et de capacités supplémentaires, les énergies propres sont en bonne position pour répondre à cette demande en grande partie, ces solutions étant à faible coût et les plus rapides à déployer. Par conséquent, étant donné que la montée de ce type de production se poursuit, les solutions d'énergie propre constituent une part en croissance rapide de la production mondiale d'électricité.

Notre entreprise se situe à l'épicentre de ce vaste ensemble de possibilités en plein essor. En retour, nous avons misé sur l'expansion de notre parc en exploitation, de notre portefeuille de projets en développement et de nos capacités afin de nous placer en bonne voie d'accomplir davantage avec les plus grands acheteurs d'électricité du monde.

Nous poursuivons l'expansion de nos solutions éoliennes terrestres et solaires à faible coût et à commercialisation rapide afin de répondre à la demande croissante d'électricité.

Au cours de l'exercice, nous avons mis en service de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 8 000 mégawatts et prévoyons atteindre une cadence annuelle d'environ 10 000 mégawatts par année d'ici 2027, tout en continuant de mettre en œuvre notre approche pratiquement sans risque en matière de développement, dans l'objectif d'obtenir des contrats à long terme, des conventions de financement et des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction. Au cours des douze derniers mois, nous avons fait croître notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé de plus de 25 %, qui comprend désormais des projets d'une puissance cumulée d'environ 84 000 mégawatts pour lesquels nous avons obtenu, ou sommes à quelques étapes près d'obtenir, les terrains, les permis et les branchements au réseau qui s'imposent.

Aux États-Unis, où l'on observe une croissance de la demande d'électricité parmi les plus fortes et où se situent près de la moitié de nos activités et de notre portefeuille, nous avons raffermi notre position de chef de file grâce à l'acquisition de Geronimo Power, qui a permis l'ajout d'un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation et en développement d'une puissance de 3 200 mégawatts, ainsi que d'un portefeuille d'une puissance supérieure à 30 000 mégawatts. De plus, nous avons réalisé l'acquisition ciblée d'un portefeuille de projets d'énergie solaire en construction d'une puissance d'environ 300 mégawatts dans la région Pennsylvanie-New Jersey-Maryland que nous développerons en vue de la conclusion de contrats avec les centres de données à très grande échelle.

Des décennies durant, nous avons été propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques. Aujourd'hui, nous détenons l'un des plus importants portefeuilles d'actifs en exploitation du globe : cette catégorie d'actif s'avère de plus en plus stratégique et précieuse.

La valeur associée à l'exploitation de centrales hydroélectriques est de plus en plus reconnue par le marché en général. Leur flexibilité, leur production de base sur commande et la stabilité pour le réseau qu'elles procurent sont en demande plus que jamais. Au dernier exercice, nous avons conclu trois conventions d'achat d'électricité de 20 ans avec des centres de données à très grande échelle aux États-Unis, une première pour notre portefeuille hydroélectrique, et nous avons signé l'accord-cadre d'hydroélectricité avec Google pour la fourniture d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts. Nos centrales hydroélectriques offrent une valeur ajoutée grâce à l'augmentation des flux de trésorerie, à notre capacité de financer davantage ces actifs et à notre capacité de financer la croissance à l'échelle de l'entreprise.

Au cours de l'exercice, nous avons également accru notre participation dans Isagen, notre plateforme hydroélectrique colombienne, ce qui augmente notre exposition à des actifs d'infrastructure d'envergure,

pratiquement sans risque et d'importance stratégique sur un marché connaissant une forte croissance de la demande d'énergie.

Nous avons toujours considéré notre portefeuille hydroélectrique comme étant hautement stratégique et continuerons de rechercher des occasions d'acquérir des actifs à même de bonifier notre entreprise et de renforcer notre position dans ce segment de marché de plus en plus avantageux.

Grâce à Westinghouse, la première plateforme de technologie nucléaire au monde, nous sommes particulièrement bien placés pour contribuer à l'arrivée sur la scène mondiale des réacteurs nucléaires de prochaine génération et fournir de l'électricité de base à grande échelle.

Nous assistons à une augmentation de la demande de nouvelles capacités d'énergie nucléaire pour répondre à l'envolée des besoins en électricité. Cette tendance se confirme par le redémarrage de centrales fermées auparavant ou partiellement aménagées aux États-Unis, et se voit renforcée par l'accord historique conclu avec le gouvernement américain visant le déploiement de nouveaux réacteurs nucléaires reposant sur la technologie de Westinghouse. La densité énergétique exceptionnelle, la longévité des actifs et la capacité de fournir de l'électricité de base en continu à grande échelle que procure l'énergie nucléaire font d'elle une solution extrêmement efficace permettant de répondre aux nouvelles exigences du marché d'aujourd'hui.

Le partenariat stratégique de Westinghouse avec le gouvernement des États-Unis devrait dégager une valeur considérable pour l'entreprise et Énergie Brookfield grâce au développement de nouveaux réacteurs AP1000, notamment après leur mise en service : Westinghouse fournira du combustible et des services d'entretien tout au long de la durée de vie des réacteurs. Outre les retombées financières directes, un engagement de cette ampleur à l'égard de Westinghouse sert de puissant catalyseur au secteur de l'énergie nucléaire dans son ensemble, en offrant la certitude d'une demande à long terme, certitude qui est nécessaire pour l'obtention d'investissements dans les chaînes d'approvisionnement, la réduction des coûts futurs et l'accélération du développement de nouveaux réacteurs à l'échelle mondiale. Ce contexte permettra à Westinghouse d'élargir le déploiement de ses technologies bien au-delà du cadre de cette première commande, à savoir aux gouvernements et aux clients institutionnels des États-Unis et du monde entier.

Le stockage par batteries s'avère de plus en plus important pour renforcer la fiabilité et la stabilité des réseaux électriques mondiaux. Grâce à l'acquisition de Neoen, nous figurons désormais parmi les chefs de file de cette technologie incontournable.

Fait étonnant, le coût des batteries a dégringolé de près de 95 % depuis 2010 et suit une courbe tout à fait semblable à celle des panneaux solaires il y a près d'une décennie. Puisque cette tendance se poursuit et que la demande de stockage s'accroît à mesure que la pression sur les réseaux augmente, nous nous attendons à assister à une multiplication des occasions d'établir des installations de stockage par batteries visées par contrat à nos rendements cibles. Notamment, nous constatons l'existence d'occasions en Europe, où l'on observe une forte pénétration des énergies renouvelables sur le marché, et au Moyen-Orient, où la demande associée aux périodes de pointe devient de plus en plus difficile à satisfaire.

Grâce à l'acquisition de Neoen, nous avons considérablement bonifié nos capacités et notre portefeuille de stockage par batteries et prévoyons quadrupler nos capacités en exploitation dans ce secteur au cours des trois prochaines années, pour les porter à plus de 10 000 mégawatts. Par ailleurs, nous assurons l'avancement d'une occasion, la première du genre, par l'intermédiaire de Neoen, pour établir un système de stockage par batteries d'une puissance supérieure à 1 000 mégawatts en partenariat avec un fonds souverain. Nous devrions achever la première étape du projet en 2027 et la deuxième, en 2028.

Dans l'ensemble, nous contribuons de façon considérable à la transition énergétique, à l'ajout de sources d'électricité aux quatre coins du globe et à la génération d'une valeur exceptionnelle pour notre entreprise tout au long de notre trajectoire.

La demande s'accroît sur nos principaux marchés, ce qui exige l'ajout rapide de nouvelles sources d'énergie renouvelable, une production flexible d'électricité de base à grande échelle et du stockage par batteries en vue d'une fiabilité accrue. À l'aide de partenariats à long terme avec les plus grands acheteurs institutionnels d'électricité du monde et des gouvernements, nous mettons en service plus de nouvelles capacités de production que jamais et sommes en bonne posture pour continuer de répondre à ce besoin grâce à notre

plateforme mondiale diversifiée, à notre vaste portefeuille de projets en développement, à notre expertise opérationnelle et aux capitaux d'envergure dont nous bénéficions pour soutenir le marché mondial de l'énergie.

Nos activités de recyclage de capitaux continuent de prendre de l'ampleur

Au cours du dernier exercice seulement, nous avons vendu des actifs pour un total de 4,5 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield), ce qui nous a permis de réaliser des rendements supérieurs aux cibles établies. Nous continuons d'observer chez les investisseurs privés une forte demande à l'égard des actifs en exploitation pratiquement sans risque et générateurs de flux de trésorerie tels que ceux que nous exploitons et développons. Ceux-ci dégagent des rendements supérieurs au profil de risque et à la durée comparables à ceux des actifs traditionnels à revenu fixe.

En 2025, nos activités de roulement des capitaux ont été marquées par la vente d'une importante plateforme d'énergie décentralisée en Amérique du Nord que nous avons constituée au moyen de fusions, d'acquisitions et d'activités de croissance interne depuis l'acquisition des premiers actifs en 2017. Nous conserverons près de la moitié des activités et du portefeuille en développement, de sorte à maintenir notre exposition à la croissance de cette plateforme dans l'avenir. Récemment, nous avons également convenu de vendre une participation cumulative de 50 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques secondaires et dans un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en exploitation aux États-Unis, de sorte à cristalliser nos activités de création de valeur et à dégager un produit qui sera réinvesti dans la croissance.

Parmi les autres éléments marquants de notre programme de recyclage de capitaux, citons Neoen : au cours du premier exercice suivant notre prise de possession, dont nous avons vendu, à hauteur de 1 milliard \$, des actifs d'énergie solaire, d'énergie éolienne et de stockage, ce qui correspond à une augmentation comparativement à une quasi-absence de ventes avant cette période et à nos plans à l'acquisition. Cette réalisation démontre notre capacité à faire la rotation des capitaux de façon rapide et relative.

En prospective, nous prévoyons poursuivre l'expansion de notre programme de recyclage de capitaux d'une manière de plus en plus programmatique et récurrente. Récemment, nous avons convenu de vendre une participation correspondant aux deux tiers d'un important portefeuille de projets d'énergie éolienne et solaire en exploitation récemment construits aux États-Unis, chacun d'entre eux ayant été bâti par l'une ou l'autre de nos plateformes de développement. La vente initiale devrait dégager un produit d'environ 860 millions \$ (montant net d'environ 210 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui générera immédiatement de solides rendements et des capitaux d'envergure que notre entreprise réinvestira dans la croissance. Nous nous attendons à réaliser des progrès dans la vente de la participation minoritaire restante dans le portefeuille. Sous réserve des conditions de clôture habituelles, la transaction devrait se clôturer au premier semestre de 2026.

De plus, la transaction laisse entrevoir la mise au point d'un cadre visant la vente potentielle d'autres actifs pour un montant maximal de 1,5 milliard \$, qui répondent à certains critères et seront acquis par les mêmes acheteurs. Ce cadre réduira au minimum les risques associés à notre plan d'affaires pour nos plateformes de développement et représente une nouvelle source fiable et permanente pour notre programme de recyclage de capitaux, grâce auquel nous pouvons fixer les profits de nos activités de développement et obtenir une nouvelle source relative de capitaux en vue du financement de la croissance future. À l'heure actuelle, nous assurons l'avancement d'un certain nombre d'initiatives similaires d'envergure significative à l'échelle de notre plateforme mondiale.

Des résultats d'exploitation sous le signe de l'excellence

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 1 334 millions \$, ou 2,01 \$ par part, soit une hausse de 10 % sur douze mois. Ces résultats solides font foi de l'avantage tiré de la diversification accrue de nos activités, de la croissance des activités de développement, d'acquisitions relatives et du succès de notre programme de recyclage de capitaux. Compte tenu de notre excellent exercice 2025, nous continuons de viser une croissance des fonds provenant des activités par part supérieure à 10 %.

Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 607 millions \$, une augmentation de 19 % sur douze mois attribuable à une hausse des revenus tirés des initiatives commerciales, à l'augmentation de la production au Canada et en Colombie, et au profit tiré de la vente d'actifs secondaires que nous avons conclue au cours de l'exercice. Nous continuons d'observer une accélération de la croissance de la demande à l'égard de notre production hydroélectrique, notamment chez les centres de données à très

grande échelle, qui concluent avec nous des contrats à long terme à d'excellents prix pour répondre à leurs besoins grandissants d'électricité.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 648 millions \$, en raison de notre parc diversifié en exploitation à l'échelle mondiale, de nos activités de développement, de l'acquisition de Neoen et de Geronimo Power, et de notre participation dans un portefeuille de centrales éoliennes en mer en exploitation visées par contrat au Royaume-Uni. Cette croissance a été contrebalancée par les profits tirés de ventes comptabilisées dans les résultats de l'exercice précédent, notamment de la vente de Saeta et de la cession partielle de Shepherds Flat.

Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités de 614 millions \$, une hausse de près de 90 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, cette croissance étant attribuable aux activités de développement, à l'acquisition de Neoen, à l'excellent rendement de Westinghouse (qui a bénéficié de l'engouement soutenu à l'égard du secteur de l'énergie nucléaire) et au profit tiré de la vente de notre entreprise de production décentralisée en Amérique du Nord.

État de la situation financière et liquidités

Nous avons clos l'exercice avec des liquidités disponibles totalisant 4,6 milliards \$ et nous avons maintenu notre note de crédit BBB+ de catégorie investissement auprès de trois principales agences de notation, confirmant ainsi la solidité de notre situation financière, qui compte parmi les meilleures de notre secteur.

En octobre, Brookfield Asset Management a terminé la campagne de mobilisation de capitaux de son deuxième fonds de transition énergétique, lui permettant de mobiliser des capitaux records de 20 milliards \$. Cette mobilisation de capitaux sans précédent et nos solides liquidités permettront à Énergie Brookfield de réaliser des investissements significatifs, lorsque l'occasion se présentera, dans un vaste portefeuille de possibilités de croissance d'envergure : l'accès aux capitaux qui nous distingue nous permettra d'investir dans les occasions de grande ampleur les plus attrayantes dans les contextes où la concurrence se fait plus rare.

Au cours de l'exercice, nous sommes parvenus à obtenir des financements de plus de 37 milliards \$, un record pour notre entreprise, en prolongeant les échéances et en optimisant la structure de notre capital. Le dernier trimestre a été marqué par la revue du prix de la tranche B de la facilité de crédit à terme de Westinghouse, ce qui a permis à Westinghouse de réduire sa charge d'intérêts de près de 9 millions \$ par année et qui pourrait l'aider à réaliser d'autres économies si elle parvient à améliorer sa note de crédit à la suite de son récent partenariat avec le gouvernement des États-Unis. En décembre, nous avons également conclu le refinancement de notre portefeuille hydroélectrique de l'État de New York, ce qui nous a permis de prolonger les échéances à l'écart le plus bas que nous ayons jamais atteint au pays. Ce refinancement témoigne de la demande particulièrement forte chez les prêteurs à l'égard de cette catégorie d'actifs et a dégagé un produit d'environ 250 millions \$, portant le produit total issu des financements additionnels à plus de 2,2 milliards \$ pour l'exercice.

Au cours du dernier trimestre également, nous avons mobilisé des capitaux propres par voie de prise ferme d'un montant de 650 millions \$, tout en réalisant un placement privé en parallèle. Après la clôture de l'exercice, nous avons émis, au moment opportun, des billets à 30 ans à 5,2 % d'un montant en capital de 500 millions \$ CA, soit notre écart de taux le plus bas pour un financement de la société mère. Ces placements ont solidifié notre bilan et procurent d'importantes liquidités à l'entreprise, qui sera en mesure de tirer parti des possibilités qui se multiplient, surtout en matière de production essentielle d'électricité de base et de technologies permettant de stabiliser les réseaux électriques, notamment l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire et le stockage d'énergie.

Perspectives

Nous avons entamé l'exercice 2026 en bonne voie de réaliser nos plans de croissance et de générer une valeur significative pour nos investisseurs. Nous demeurons déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs grâce à une attribution du capital rigoureuse, ainsi qu'à tirer parti de nos points forts afin de saisir les occasions uniques qui se présentent à nous pour les technologies les plus intéressantes et dans les régions les plus attrayantes.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et nos actionnaires pour leur soutien indéfectible, et nous serons heureux de vous tenir au courant de nos progrès pendant l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'CT' with a stylized flourish at the end.

Connor Teskey
Le 30 janvier 2026

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933, et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur la qualité des sociétés d'Énergie Brookfield et de ses filiales et sur nos attentes concernant les flux de trésorerie futurs, la croissance de la distribution et la réussite des initiatives de croissance. Ils portent notamment sur la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la capacité de tirer parti du portefeuille de projets de développement, le caractère contractuel de notre portefeuille (notamment notre capacité de renégocier certains actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux de décarbonation et les mesures incitatives gouvernementales connexes, le reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Ces informations et énoncés prospectifs ne sont pas des faits établis, mais tiennent compte de nos attentes actuelles à l'égard de résultats ou événements futurs et sont fondés sur les informations auxquelles nous avons accès à l'heure actuelle et sur des hypothèses que nous estimons raisonnables. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Ces croyances, hypothèses et attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités, nos résultats d'exploitation, nos plans et nos stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans les informations et énoncés prospectifs figurant aux présentes. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés de la présente lettre aux porteurs de parts comprennent notamment ce qui suit : les conditions économiques générales et les risques économiques, y compris les variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; les modifications appliquées aux politiques et aux mesures incitatives visant les secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable ou un changement dans le profil des contrats pour les projets à venir visant la production d'énergie renouvelable; la disponibilité d'installations d'interconnexion et de réseaux de transport et l'accessibilité à ceux-ci; notre capacité de respecter, d'obtenir, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; l'incidence défavorable des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; les ruptures de barrage ainsi que le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et l'augmentation des primes d'assurance; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque sur marchandises et le risque financier; la fin du programme d'équilibrage hydrologique au Brésil ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la réglementation croissante de nos activités; les nouvelles démarches réglementaires liées au développement durable et aux facteurs ESG; la possibilité que nous devions nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; les cas de force majeure; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; le fait que les technologies récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; la gestion inefficace du capital humain; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; l'incidence sur les droits humains des activités d'affaires de notre groupe; le resserrement de la réglementation et l'opposition de tiers relativement à nos clients et à nos activités du secteur des services nucléaires; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; l'indemnisation insuffisante de nos activités de services nucléaires; l'incertitude entourant la décision finale d'investissement du gouvernement américain à l'égard de la passation de contrats définitifs avec notre secteur de services nucléaires visant la construction de nouveaux réacteurs nucléaires et la réalisation des produits prévus en découlant; notre incapacité à financer nos activités et

notre croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre incapacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par nos contrats d'emprunt, de prêt et d'accords de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions, en raison de notre endettement, de notre capacité à mener certaines activités ou à effectuer des distributions; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de repérer un nombre suffisant d'occasions de placement ni de réaliser ces transactions; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; les changements dans nos activités actuelles, y compris à la suite d'investissements futurs dans des solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses transactions ou de ses acquisitions; notre incapacité à développer des projets figurant dans son portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos centrales ainsi que les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentreprises; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; ne séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants et les restrictions des investissements étrangers directs; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas déceler des occasions d'acquisition pour nous, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ d'une partie ou de la totalité des professionnels clés de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou de nos porteurs de parts; notre incapacité à mettre fin à la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services aux termes de notre entente avec lui; la relation de Brookfield avec des entreprises autonomes (dont Oaktree); les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos porteurs de parts; le fait, pour les ventes et émissions futures de nos titres, d'avoir un effet dilutif pour les porteurs d'actions existants, compte tenu du fait que même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de BEP ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de BEP et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les risques de change associés aux distributions de BEP; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États Unis; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act, ainsi que les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les rapports annuels sur formulaire 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des définitions du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisées par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier et les flux de trésorerie que notre portefeuille de projets en exploitation est susceptible de générer. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Exercice clos le 31 décembre » incluse ailleurs dans les présentes ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport annuel audité du quatrième trimestre de 2025.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu de tout financement par emprunt.

2) Les liquidités disponibles sont traitées à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion dans le rapport annuel de 2025.